CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213391** **VALABLE JUSQU'AU** **18/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/11/2021

Raison sociale : 100% RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/10/2025

Capital : 100

99 AVENUE ACHILLE PERETTI
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 905 244 224 00028

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 228050400134

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K51712J1244000 / 001 653834/6

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K51712J1244000 / 001 653834/6

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 07 75 72 83 19 **Fax :**

Portable : 07 75 72 83 19

Responsabilité légale :
BAAGALI AÏSSAM PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : aissam.baagali@centpourcent-reno.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 210 010 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques	4	19/05/2026
2142	Réparation en maçonnerie et en béton armé		19/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 17:38

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.